

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de leurs instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : La Madone du Saguenay.—Les adieux de Mgr l'Archevêque François-Norbert Blanchet ancien archevêque d'Oregon-City, à sa famille spirituelle—Ordinations à la Basilique Notre-Dame de Québec par Mgr l'Archevêque A.-E. Taschereau, le 22 mai ; le même jour à Ste-Anne de Beupré, M. F.-X. Gravel, du diocèse de Rimonski, est ordonné prêtre par Mgr Langevin.—Première messe de MM. les abbés Odilon Marois, Edmond Paradis, Philippe Miville Deschênes et Georges Pelletier.—Audience de Sa Sainteté le Pape Léon XIII, accordée à M l'abbé Fernand Dupuis, sous-diacre.—Une visite au Séminaire de Rimonski par l'Honorable M. Hector L. Langevin, ministre des Travaux Publics de la Puissance du Canada.—Société de colonisation du diocèse de Sherbrooke.—Le comité d'agriculture de l'Assemblée Législative de Québec recommande l'achat du "Manuel d'horticulture" par M. le Dr G. LaRoque.—Encouragement offert par M. Legru pour la culture des betteraves à sucre.

Causerie Agricole : L'industrie fromagère (Suite.)

Sujets divers : Appréciation des journaux d'agriculture, par M. le Dr N.-E. Dionne, rédacteur du *Courrier du Canada*.—Conditions de succès dans l'élevage du bétail.—Culture des plantes mellifères.—Directions pour la plantation de la racine de la Consoude à feuilles rudes.

Bibliographie : Petit Recueil de Conseils et de prières à l'usage des enfants de la première communion ;—1 vol. in-18, broché, 5 cents ; en vente à Montréal, chez MM. J. B. Rolland & Fils Libraires-Éditeurs, 12 et 14 Rue St. Vincent.—Les Prophéties et les Événements très-prochains, par M. l'abbé X. 1 vol. in-18 broché à 10 cents ; en vente à Montréal, chez MM. J. B. Rolland & Fils, Libraires-Éditeurs, 12 et 14, rue St. Vincent.

Choses et autres.—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur des billets de papier-monnaie "Dominion of Canada."

Recettes : Moyen pour empêcher le goût du bois de se communiquer.—Pommade contre les gerçures des lèvres et des mains.

A nos abonnés retardataires.—Dès l'automne dernier, grand nombre de nos abonnés retardataires nous avaient promis de nous faire parvenir ce qu'ils nous doivent pour abonnement à la *Gazette des Campagnes*, aussitôt après la vente de leurs produits ; mais ces promesses ont été mises en oubli, l'argent que l'on nous destinait est probablement dépensé, et nous sommes à attendre. Voici le temps arrivé où l'on réalise quelque argent par le jardinage ou la vente des œufs, du beurre frais et même du sucre d'érable, que l'on nous fasse une petite part de cet argent, et nos abonnés retardataires nous mettront en état de faire honneur à nos propres affaires. Les dépenses de publication sont considérables, et il nous est impossible de payer avec des promesses.

REVUE DE LA SEMAINE

La Madone du Saguenay.—La statue de l'Immaculée Conception, qui doit être placée au Cap Trinité, sera exposée, dit le *Canadien*, du 14 mai au 15 juin 1881 au pavillon des patineurs, rue Grande Allée, à Québec. Le prix d'entrée sera de dix centins pour les adultes et de cinq centins pour les enfants. Les recettes de l'exposition seront consacrées à payer les dépenses de l'érection de la statue. Nous devons encourager cette œuvre à la fois religieuse et nationale.

Pour donner une idée de l'importance de cette œuvre il suffit de dire que la statue a 25 pieds de haut et 9 pieds de large. L'aurole autour de la tête a quatre pieds de haut. La statue est composée de trois morceaux dont chacun pèse mille livres. Lorsqu'elle sera placée dans la niche, elle paraîtra de grandeur naturelle. Au sommet du cap, on placera une grande croix, et sur le mamelon, au pied du cap, il y aura un clocheton dans lequel il y aura une cloche de 1500 lbs. La pose de la statue aura lieu au mois de juillet, et la bénédiction au mois d'août.

—Mgr François-Norbert Blanchet, ancien archevêque d'Oregon-City et administrateur du vicariat apostolique d'Idaho, qui a donné sa démission il y a déjà plusieurs mois, a choisi, pour passer dans la retraite les dernières années de sa vie, l'hôpital St. Vincent de Portland. Cet établissement est desservi par les Sœurs de la Charité que le vénérable prélat a fait venir de Montréal, en 1875.

En résignant son siège archiepiscopal, Mgr Blanchet a publié une lettre pastorale.

Rien n'est plus touchant que les adieux de l'auguste vieillard à sa famille spirituelle. Voici un extrait de cette lettre :

"Après soixante-deux ans de prêtrise, dit-il, quarante-trois ans de travaux apostoliques dans cette contrée, trente-six ans d'épiscopat, nous pouvons dire avec l'apôtre : "Le temps de ma dissolution approche..." Nous sommes venu en 1838 du Canada

pour apporter l'Évangile de la paix à cette extrémité occidentale du continent américain, en même temps que feu Mgr Modeste Demers, premier évêque de Vancouver. Là où nous ne vîmes alors que "les ténèbres et l'ombre de la mort," fleurissent aujourd'hui des missions nombreuses, des communautés ferventes, un clergé zélé et un vaillant peuple catholique. Arrivé à l'âge de quatre vingt-six ans, nous sentons que "notre génération touche à sa fin" (Isaïe, xxxviii, 12). L'heure est donc venue de nous retirer dans la solitude "pour repasser devant Dieu toutes nos années dans l'amertume de notre âme" (*Id.*, 15). Adieu donc à vous, nos bien aimés et vénérés Frères dans le sacerdoce, qui avez été si souvent notre consolation et notre soutien dans les jours de trouble et de tribulation. Adieu, chères filles, vierges chrétiennes, épouses de Jésus Christ, qui nous avez édifié et réjoui du parfum de vos vertus. Adieu, pieux chrétiens, objet de notre paternelle sollicitude. Adieu, jeunes gens, espoir de l'Église de notre pays, et vous, petits enfants, les bien-aimés du Christ, si chers à notre cœur. Nous vous quittons, mais avec la ferme confiance de vous retrouver éternellement dans le Ciel. N'oubliez pas votre vieux père qui vous aime tendrement; pardonnez lui ses fautes; priez pour que ses péchés lui soient remis quand il sera appelé à rendre compte de sa gestion au Juge suprême..."

Mgr Blanchet est natif de St-François, Rivière du Sud, comté de Montmagny; il fut ordonné prêtre le 18 juillet 1819 et fut consacré évêque dans la cathédrale de Montréal, le 25 juillet 1845, par Mgr Bourget, assisté des évêques Gaulin et Turgeon.

— Sept prêtres et trois sous-diacres ont été ordonnés, dimanche, 22 mai, à la grand messe à l'église St Roch de Québec. Mgr l'archevêque officiait, M. le Supérieur du Séminaire, M. Methot était prêtre assistant, M. O. Paradis curé de St-Anselme, et M. Plamondon, de l'église St Jean-Baptiste, diacres d'honneur; MM. Laflamme et Mathieu, diacres d'office.

Trente-cinq prêtres assistaient à l'imposition des mains et il y eut procession du clergé depuis le presbytère à l'église, avant et après la messe.

M. le G. V. Legaré a fait un éloquent sermon sur la dignité du prêtre et de la joie que doit produire une ordination des ministres de Dieu.

Voici les noms de ceux qui ont été ordonnés prêtres :

M. Herménégilde Bouffard, de St Laurent Isle d'Orléans; M. Gilbert-Arthur Lemieux, de Notre-Dame de Lévis; M. A.-Arthur Vaillancourt, M. V.-Odilon Marois et M. Edmond Paradis, de St Roch de Québec; M. L.-Philippe Miville Deschênes, de Ste-Anne de la Pocatière et M. George Théodule Pelletier, de St-André de Kamouraska.

Sous diacres : M. M. Louis Paradis, et Joseph Beaudoin, du diocèse de Québec, et Francis Bradley, du diocèse de Saint Jean, N.-B.—*Courrier du Canada.*

— Le même jour, Mgr Langevin a donné prêtre dans l'église de Sainte-Anne-de-Beaupré, M. F. X. Gravel de cette paroisse, et sous diacre, M. Alfred Prémont; ces deux derniers sont des élèves du Séminaire de Rimouski. M. Gravel est le premier enfant de Sainte-Anne-de-Beaupré qui ait été ordonné prêtre.

— M. l'abbé V.-Odilon Marois a dit, le lendemain sa première messe à la chapelle des Ursulines de Qué-

bec. Il était assisté de M. l'abbé C. A. Marois de l'archevêché. M. l'abbé A. A. Blais D. D. a prononcé un éloquent sermon.

M. l'abbé Edmond Paradis a dit sa première messe, à l'Hôtel-Dieu, assisté par son oncle M. l'abbé O. Paradis, de St Anselme. M. l'abbé Vaillancourt, à la congrégation de St-Roch et M. l'abbé Deschênes à la chapelle des Sœurs de la Charité.

M. l'abbé George-Théodule Pelletier a dit sa première messe à l'église paroissiale de Beaumont.

— Nous avons annoncé la semaine dernière la promotion de M. I. Fernand Dupuis au sous-diaconat. Voici l'extrait d'une lettre où après avoir parlé de son ordination, il raconte une audience qu'il a eue du Souverain Pontife :

"Notre Seigneur n'avait pas encore épuisé pour moi ses trésors de grâces et de bontés; aussi le lundi de Pâques j'ai obtenu une audience du Saint Père, grâce à M. l'abbé Jules Mailley, qui a bien voulu assister à mon ordination pour y représenter la famille. L'assistance était nombreuse, mais le Souverain Pontife donna sa main à baiser à tous et parla à la grande majorité. Dans les quelques instants qui me furent donnés pour un entretien avec Sa Sainteté, je rappelai deux fois au Saint Père que j'étais *nouveau* sous-diacre; alors Léon XIII jeta sur moi un long regard, mit sa main sur ma tête et signa mon front. Oh! jamais je n'oublierai le souvenir des impressions profondes de cette audience."—*Abille* du Séminaire de Québec.

Lundi, le 9 mai, l'Honorab'e M. Hector-L. Langevin se rendait à Rimouski pour offrir à son vénérable frère Mgr Langevin, des paroles de consolation à l'occasion de l'immense désastre qui est venu fondre sur son œuvre de prédilection, et aux élèves du Séminaire de Rimouski qui ont vu disparaître leur *alma mater* qu'ils avaient appris à aimer, quelques mots d'encouragement pour l'avenir.

Lors de cette visite de l'Honorable Ministre des Travaux Publics pour démontrer sa profonde sympathie à cette institution, les élèves lui présentèrent une adresse que l'espace nous empêche de publier. Nous ne pouvons que donner ici la réponse que fit l'Honorable M. Langevin à cette adresse :

Messieurs,

Je me suis rendu avec plaisir à l'invitation qui m'a été faite de votre part de recevoir l'adresse que vous venez de me présenter.

Vous auriez tort, messieurs, de croire qu'après la grande démonstration qui vient d'avoir lieu en mon honneur à Québec, votre voix ne puisse me parvenir que faiblement. Au contraire je me sens toujours ému quand j'entends la voix de la jeunesse. Il me semble, par là même, entendre la voix de l'avenir. Vous êtes en effet, Messieurs, l'espoir de la patrie. Avec du travail, du talent et de la droiture, de l'honnêteté et du patriotisme, vous êtes sûrs d'arriver, les uns dans une carrière, les autres dans une autre, mais tous vous servirez votre pays dans la sphère où la Providence vous aura placés. Votre voix m'est d'autant plus agréable qu'elle est la voix de la reconnaissance et je devrais dire qu'elle me touche bien sensiblement, car elle est la voix du malheur. Le malheur, je l'ai connu moi aussi dans ma vie privée. Aussi puis-je vous dire pour vous consoler, vous qui n'avez fait qu'une perte matérielle, que votre malheur disparaîtra par l'énergie de votre Vénérable Evêque, l'appui de son clergé et la munificence publique. Remerciez Dieu qu'un milieu de cette grande perte matérielle vos vies aient toutes été épargnées; car la mort, je le sais par une bien triste expérience, est un malheur qui ne s'oublie jamais quand elle vous frappe dans vos plus chères affections.

Messieurs, je me rappelle les belles et imposantes dimensions du grand édifice, qui tout en faisant la gloire de l'épiscopat de votre vénérable Evêque, avait permis de faire de votre Séminaire une des institutions d'éducation les plus fortes du pays. Tout cela a disparu, mais le feu n'a pu détruire les zélés professeurs et cette jeunesse d'avenir que je vois devant moi. Pendant que l'édifice va renaître de ses ruines, montrez par votre travail, votre assiduité, et vos succès, que ce soit dans le vieux ou le nouveau Séminaire de Rimouski, que ses élèves sont encore à la hauteur de leur position, en maintenant leur rang dans les luttes pacifiques qu'ils ont avec les élèves des autres collèges et séminaires.

Vous me parlez, Messieurs, de ma contribution et de celle de mes trois collègues bas-canadiens dans le Gouvernement du Canada. Soyez sûrs que nous avons été bien heureux de témoigner, quoique faiblement, combien nous regrettons la calamité qui est venue fondre sur vous et sur tout le diocèse. Et nous es pérons que, chacun donnant son obole à cette grande cause de l'éducation dans cette partie de notre Province, vous pourrez avant deux ans rentrer dans un édifice peut-être moins beau, mais du moins, il faut l'espérer, plus durable que celui que vous venez de perdre.

Je vous remercie bien sincèrement de vos bonnes paroles à mon égard. Si j'ai réussi dans la carrière si agitée que j'ai suivie, soyez sûrs que ce succès n'est pas dû seulement au travail, à l'énergie et au dévouement que vous avez bien voulu reconnaître. Il est dû surtout au fait que dès le début je me suis fait une règle d'avoir des principes fixes, déterminés et sûrs comme base de ma vie publique. Si sortant du Collège vous prenez pour la base de vos actions les bons principes qui vous sont inculqués dans cette grande maison d'éducation, votre travail, vos talents et votre patriotisme feront le reste. Vous ferez honneur à vos professeurs, à vos familles et à votre pays que vous servirez toujours avec fidélité et loyauté.

La Société de colonisation du diocèse de Sherbrooke. — Le *Pionnier de Sherbrooke* nous fournit les renseignements suivants sur la marche de cette société : " C'est avec la plus vive satisfaction que nous voyons augmenter chaque jour les rangs de cette société. Des familles entières s'inscrivent sur la liste et versent généreusement leur légère contribution en faveur de l'œuvre populaire par excellence : la colonisation. La bonne cause mérite le concours de tous les sexes et de tous les âges. L'idée d'intéresser ainsi la jeunesse à une entreprise de ce genre est excellente et ne saurait être trop applaudie : plus tard ces enfants seront heureux d'avoir été associés, par le patriotisme de leurs parents, à la création d'une paroisse, dont les annales conserveront leurs noms avec respect et reconnaissance. Cette société recrute ses membres non-seulement dans Sherbrooke, mais dans toute la Province. Elle en compte même un certain nombre dans la mère-patrie. Son Vice-Président, M. l'abbé Eugène Peigné, chanoine honoraire à Nantes, vient d'expédier des ornements d'autel pour la nouvelle chapelle de Channy. C'est la France chrétienne reprenant le rôle qu'elle a joué, lors des premiers établissements du Canada. " — *Pionnier de Sherbrooke*

— Le comité d'agriculture, d'immigration et de colonisation de l'Assemblée Législative, présidé par M. Onésime Gauthier, député du comté de Charlevoix, a décidé de recommander l'achat de cinq cents exemplaires du " Manuel d'horticulture pratique et d'arboriculture fruitière " par M. le Dr G. LaRoque, pour les distribuer parmi les cultivateurs de la Province

— Comme encouragement aux cultivateurs qui s'occupent de la culture de betterave à sucre nous avons le plaisir de leur annoncer le beau fait suivant :

M. Legru, de l'Union Sucrière, offre généreusement trois médailles, une en or, une en argent et une autre en vermeil, pour les trois cultivateurs qui présenteront

à l'exposition de l'automne prochain, les produits de betteraves les plus riches en sucre.

Cette démarche de M. Legru prouve une fois de plus l'intérêt que ces messieurs portent à notre pays et à son avancement, et elle est propre à stimuler tous ceux qui s'occupent de notre progrès agricole et industriel. — *Le Franco-Canadien*.

CAUSERIE AGRICOLE

L'INDUSTRIE FROMAGÈRE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.

(Suite.)

Maintenant, imaginez un commerçant qui a réalisé tous ces fromages et les offre en vente, par lots, à Liverpool. Croyez-vous que toutes ces différences ne jettent pas en défaveur votre fromage ? Ce commerçant est absolument dans la position d'un cultivateur, qui exhibe sur le marché une tinette de beurre, dont les *brassins* sont de diverses couleurs.

Et qui paye cela ? Ah ! les cultivateurs, qui, pour s'éviter un ou deux milles de marche, sont cause de multiplicité des fabriques, payent cher, plus cher qu'ils ne croient ce *raccoursi* !

Un autre inconvénient résulte gravement de cette multiplicité.

Je suppose qu'à l'une des fabriques, on fasse un fromage bien supérieur à celui des autres fromageries. Quel avantage ce fromage va-t-il avoir sur les autres ? Voyons :

Le commerçant se présente, il examine ce fromage. De là, il passe par les autres fromageries, et, lorsqu'il a tout vu et apprécié, il va offrir, pour le meilleur, le prix qu'il pourra payer pour le plus mauvais, afin d'acheter de toutes les fromageries : car c'est toujours l'ambition des acheteurs. S'il payait $\frac{1}{2}$ de centin de plus pour le meilleur fromage, il faudrait l'ajouter dans toutes les fabriques, à peine de ne pas acheter. Voilà ce qu'on a vu à la Baie, tous les ans, et maintes fois dans une saison. Qui le niera ? Après cela, quel encouragement avez-vous d'améliorer, si toutes les fabriques ne se tiennent pas sur le même pied ? Argent, peines et troubles perdus !

C'est donc un malheur pour une paroisse et pour l'industrie elle-même, que cette multiplicité de fabriques, dans une même localité.

En commençant cette petite série d'articles, voulant prouver aux cultivateurs l'avantage qu'ils peuvent retirer d'une fabrique de fromage au milieu d'eux, j'ai entrepris la démonstration par un rapport détaillé des opérations de l'année dernière à ma fromagerie. N'ayant pas sous les yeux les livres de ma fromagerie, j'ai interrompu cette démonstration en promettant de la reprendre. C'est Monsieur Louis J. Lemire secrétaire de nos patrons, qui s'est chargé de le faire. Voici ce rapport tel qu'il m'est envoyé :

Rapport de M. J. L. Lemire, Secrétaire de l'association fromagère du haut de la Baie :

Monsieur,

Avec les moyens, employés jusqu'à présent, pour extraire le beurre du lait, il faut trente livres de lait pour donner une livre de beurre, en moyenne, sur une saison, dans les laiteries bien tenues. Chez les

cultivateurs les plus vigilants, cette proportion pourrait être moins forte, — mais aussi chez ceux qui sont peu soigneux, elle est de beaucoup plus forte. Je considère donc cette proportion très généreuse pour la masse des cultivateurs.

Les chiffres suivants peuvent le prouver :

Je suppose un cultivateur, ayant dix vaches qui lui donnent, chacune, deux gallons de lait par jour, ou dix sept livres de lait, pendant huit mois (je sais qu'une bonne vache, sous des soins constants, peut donner plus en moyenne), on arrive avec un total de 40,800 livres de lait, lequel divisé par la moyenne, c'est-à-dire trente livres, produit 1,360 livres de beurre pour huit mois. Quel est le cultivateur qui ne serait pas satisfait d'un tel rendement ?

Mettons ce beurre à 20 c. la livre, vous avez \$272. Il y a à déduire les frais et troubles tels que ceux des vaisseaux, de leur entretien, soins de la laiterie, manipulation, coût des tinettes, et des voyages. Une estimation consciencieuse de tout cela fixe à 5 cts chaque livre de beurre, formant pour les 1,360 livres de beurre, une somme de \$68 qu'il faut détruire de la valeur du beurre, tel qu'estimé plus haut; ce qui donne \$204 de produit net de ces 10 vaches pendant huit mois.

Maintenant supposons qu'au lieu de faire du beurre avec le lait de ces dix vaches, on en ait fait du fromage, voici quels seraient les résultats :

Neuf livres et demi de lait pour une livre de fromage, est la moyenne, sur toute une saison. Ainsi 40,800 livres de lait, donneront 4,294 livres de fromage. Or, quand le beurre se vend généralement 20 cts, comme je l'ai estimé plus haut, il est certain que le fromage vaut au moins 11 cts. Sur ce prix, vos dix vaches vous ont donc donné \$472.34. Sur ce montant, il y a une déduction de 2 centins par livre, formant \$85.88; il reste au cultivateur à faire pour le manufacturier, une balance nette de \$386.46. Je dois faire remarquer que la généralité des fabriques de fromage ne peuvent pas être en opération pendant huit mois. Mais ça ne change rien aux comparaisons que je viens de faire. De plus le fromage n'atteint pas toujours 11 centins, mais il atteint quelquefois 12½ et même 13 centins; on peut en dire autant du beurre qui cependant dépasse rarement vingt centins.

Je connais un cultivateur qui a fourni du lait à une fromagerie, à la saison dernière, ayant un troupeau de vaches assez considérable; en tenant compte du beurre qu'il a fait avant l'ouverture et après la fermeture de la fabrique, ainsi que du prix des veaux qu'il a vendus, chacune de ses vaches lui a rapporté \$35. Veuillez agréer, etc., etc.

J. L. LEMIRE, Secrétaire.

En terminant la publication de ce travail de M. L. M. Blondin, sur l'industrie fromagère dans la Province de Québec, nous devons remercier ce Monsieur de nous avoir donné l'occasion de fournir aux lecteurs de la *Gazette des Campagnes* des renseignements pratiques que nous n'aurions pu trouver dans des livres qui traitent spécialement de la fabrication du fromage.

L'industrie fromagère peut être une source de revenus considérables pour notre Province, et M. Blondin nous a indiqué, suivant sa propre expérience et

d'après ses propres observations, quels moyens employer pour en arriver à ce précieux résultat. Par la lecture de son travail, on a pu se convaincre qu'en nous écartant de la route qu'il nous a tracée, en ne prenant pas toutes les précautions qu'il convient d'apporter à l'installation des fromageries, et la marche à suivre quant à la fabrication du fromage, ce serait en vain qu'on espérerait en obtenir quelque profit, et nous aurions vite fait d'abandonner cette industrie qui autrement eût été une source de richesse pour nous.

M. Blondin a rendu un service imminent aux cultivateurs, en publiant ce travail. On le sait, un grand nombre de fromageries, dans plusieurs endroits de notre Province, doivent commencer leurs opérations dans le cours du mois prochain, et si ceux qui en ont la direction ne sont pas préparés à suivre les conseils que vient de nous donner M. Blondin, le plus grand nombre éprouveront des échecs qui ne leur permettront pas de se livrer à cette exploitation bien longtemps; ces fromageries seront en outre d'une grande nuisance à ceux qui auront mis tout en œuvre pour apporter à la fabrication du fromage le plus grand perfectionnement possible.

Encore une fois nous remercions M. Blondin pour son travail que nous avons emprunté au *Messenger de Nicolet*, et qui le premier a eu l'avantage de l'offrir aux lecteurs de la campagne.

Voici ce que dit M. l'écrivain du *Messenger de Nicolet*, en terminant la publication de cette étude de M. Blondin :

" Nous sommes heureux de constater que l'étude de notre ami, M. L. Blondin, sur les fromageries, a été bien accueillie partout. Les sages conseils qu'il donne aux cultivateurs, à propos de cette industrie, sont appuyés sur une étude approfondie et sur une expérience de plusieurs années.

" M. Blondin est le premier organisateur des fromageries dans la riche paroisse de LaBaie, et l'établissement qu'il y possède peut être donné sans crainte comme une fromagerie modèle. Le Gouvernement, qui veut favoriser cette industrie dans la Province de Québec, ne pourrait mieux faire que d'accorder des primes d'encouragement à des fabriques aussi bien conduites."

Nous joignons nos félicitations à celles de notre excellent confrère du *Nord*, dont l'appréciation flatteuse de l'étude de M. Blondin mérite d'être mise sous les yeux de nos lecteurs :

" M. L. Blondin est à traiter dans le *Messenger de Nicolet* la question de l'établissement de fromageries. Ce monsieur, quoique livré à l'exercice de sa profession et régistrateur du comté d'Yamaska trouve encore le temps de s'occuper de l'industrie fromagère, industrie si importante pour obtenir l'amélioration de notre agriculture. Dans son étude, il communique à ses lecteurs beaucoup de connaissances pratiques même indispensables à la production du bon fromage.

" Non seulement il faut, dit-il, avoir des fromageries, mais il faut encore qu'elles produisent du fromage de telle qualité qu'il puisse rivaliser avec les meilleurs fromages de l'Europe; nous le pouvons avec de grandes fromageries dirigées avec soin. Il donne les moyens d'arriver à ce but. Nous félicitons sincèrement ce monsieur, V. P. ilà du véritable patriotisme

qui consiste à instruire le peuple sur ce qu'il connaît le moins : la culture bien entendue.

“ Nous profitons de l'occasion pour offrir nos colonnes à tous les hommes compétents qui voudraient traiter de semblables sujets, pour le plus grand bien de nos amis les cultivateurs. Nous accueillerons de même avec plaisir tout écrit ou toute correspondance, qui traitera d'une manière convenable de la colonisation ou de l'industrie. ”

Des journaux d'agriculture.

Sous ce titre, notre confrère du *Courrier du Canada*, M. le Dr N.-E. Dionne, vient de publier une appréciation des deux journaux d'agriculture publiés dans la Province de Québec. Nous en remercions vivement M. le Rédacteur du *Courrier du Canada*. Malgré que notre publication laisse beaucoup à désirer, c'est pour nous un véritable plaisir de savoir que nous contribuons à opérer quelque bien parmi la classe agricole, par la publication de notre journal; c'est pour nous un encouragement pour l'avenir. Il est vrai que le subside que nous recevons de la Législature Provinciale n'est pas assez considérable pour nous permettre de correspondre aux désirs de nos lecteurs qui voudraient que la *Gazette des Campagnes* fût illustrée; ceux qui ont une idée de la somme de travail qu'exige la publication d'un journal d'agriculture le reconnaissent, et nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que quelques amis dévoués de notre journal font des démarches auprès du Gouvernement dans le but d'augmenter notre subside pour nous permettre d'opérer ce changement.

Voici ce que nous lisons dans le *Courrier du Canada*, sous le titre: Des journaux d'agriculture :

“ L'importance des journaux d'agriculture n'a jamais été contestée par personne et ne saurait l'être. Il en est tout autrement, paraît-il, des journaux politiques, dont l'abondance est plus funeste qu'utile à nos populations. Mais en agriculture, on ne saurait guère tomber dans l'hétérodoxie religieuse, et les gazettes qui se dévouent carrément aux intérêts moraux et matériels du cultivateur, fussent elles légion, seront toujours bien vues et très utiles. Elles se complètent entre elles, comme il est arrivé depuis que la province de Québec a ses deux journaux agricoles, la *Gazette des Campagnes* et le *Journal d'Agriculture*. Les rédacteurs sont tous deux des hommes pratiques, pleins d'amour et de dévouement pour la cause agricole. Le *Journal* est doué de cette force de vie matérielle empruntée au gouvernement; nous n'y trouvons rien à redire, au contraire, c'est l'organe officiel du département de l'agriculture, et il ne saurait être question de supprimer à un journal distribué gratuitement l'allocation qui fait sa force. Le *Journal* du reste est digne en tous points de ce que le public attendait de lui, et nous sommes persuadé qu'il ne décevra pas sous l'habile direction de M. E.-A. Barnard et de ses savants collaborateurs. ”

“ Mais si d'un côté tous nos vœux sont remplis, il y a une chose qui nous a frappé en lisant dernièrement une page des comptes publics, c'est le mince, trop mince crédit alloué à la *Gazette des Campagnes*. Cette humble feuille, fondée il y a déjà vingt ans, au prix des plus grands sacrifices de son propriétaire,

M. F.-H. Proulx, a fait un bien immense à notre classe agricole. Une preuve que cette revue est bien propre à rendre des grands services, c'est qu'elle fournit surabondamment à tous nos grands journaux qui portent quelque intérêt aux cultivateurs. Qu'on prenne le soin de feuilleter les journaux français du Canada et même des Etats Unis, et on se rendra facilement compte de nos dires. Il n'est pas un seul d'entre eux qui n'ait pas servi à ses lecteurs des articles tirés de la *Gazette des Campagnes*. Voilà un témoignage des plus flatteurs et qui ne pourrait être adressé avec autant d'à propos aux journaux qui s'occupent exclusivement de matières scientifiques et autres.

“ Il est donc du devoir de la Législature d'encourager ce journal avec plus de soin qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent. Il aurait plus d'utilité encore, s'il avait les ressources suffisantes pour mettre chaque semaine devant les yeux de ses lecteurs une ou deux gravures, suivant en cela le bel exemple que lui fournit le *Journal d'Agriculture*. Ainsi donc nous croyons que le subside annuel devrait être au moins doublé c'est-à-dire \$800 au lieu de \$400. Que tous les députés qui portent de l'intérêt à leurs commettants, la plupart agriculteurs, s'entendent à ce sujet, et ils partageront notre avis, c'est sûr.

Le succès dans l'élevage du bétail

Quels sont ceux qui réussissent le mieux dans l'élevage des animaux de toutes espèces? Ce sont ceux qui, comme point de départ achètent des animaux de choix, soit chevaux, bêtes à cornes, moutons, cochons ou volailles. Sous ce rapport, nous avons à constater, ce printemps, un véritable progrès; on a compris que le point important, pour améliorer un troupeau, était de se procurer des animaux ayant toutes les qualités et les formes nécessaires pour opérer un bon croisement. Aussi nos éleveurs canadiens ont eu de nombreuses demandes d'animaux. La Ferme du Collège de Ste-Anne, l'Hon. M. L. Beaubien de Montréal, M. J. A. Mousseau de Berthier (en haut), et M. Eugène Casgrain de l'Islet, ont à peine suffi aux nombreuses demandes d'animaux qui leur ont été faites. C'était un précieux encouragement à offrir à nos éleveurs canadiens qui consacrent à cette exploitation autant de soins, et qui y mettent autant d'argent pour offrir aux cultivateurs des animaux qui ne le cèdent en rien à ceux que l'on pourrait se procurer à des prix plus coûteux chez des éleveurs étrangers.

Le premier point est acquis: on comprend la nécessité d'améliorer notre bétail canadien. Mais le succès ne repose pas entièrement sur ce premier point. Il faut procurer à ces animaux le plus grand soin: leur offrir un pâturage convenable, une bonne stabulation, enfin des soins assidus, l'hiver comme l'été. Ceux qui visent à ces moyens peuvent être sûrs de réussir et obtenir de leur bétail un profit qui les récompensera amplement de leur trouble et du surcroît de dépenses qu'ils pourraient faire.

Il y a des cultivateurs qui ont visé à l'amélioration de leur troupeau, mais par un faux calcul ils n'ont éprouvé que déception. Nous en citerons un exemple sur mille: Il y a de cela douze ans, nous vendions à un cultivateur de Ste-H... un couple de cochons *white*

Chester que nous avons fait venir de Salem, Ohio. L'année suivante de son achat, il avait réalisé \$30 par la vente seulement de porcelets de l'âge de un mois. Il ne tarissait pas en éloges sur la qualité de ses cochons parce que, disait-il, ils trouvaient entièrement ou à peu près leur nourriture sur un large tas de fumier qu'il avait mis à leur disposition pendant l'été; en hiver, il leur fournissait la moitié moins de nourriture qu'aux cochons de race canadienne qu'il possédait. La conséquence a été que ces cochons ont dégénéré, et le jugement qu'il en a porté par la suite a été que les *white Chester* ne valaient pas mieux que nos cochons canadiens parce que, disait-il, ils ne conservaient pas assez longtemps leur bonne qualité. Suivant lui, ses cochons ne pouvaient dégénérer, nourris au fumier, ou avec la moitié moins de nourriture qu'il accordait à ses autres cochons — Nous ne devons donc pas être surpris s'il y a parmi les cultivateurs des detracteurs d'animaux de race améliorée, qui voudraient les entretenir avec la moitié moins de nourriture que celle donnée aux autres animaux, voire même de fumier.

Le fumier est malheureusement en vogue pour la nourriture des bestiaux, parmi certains cultivateurs. L'usage en a été fait dans plusieurs fermes l'hiver dernier, vu le manque de fourrage; à tel point que nous connaissons un fermier qui, à l'insu de son maître, a nourri une vache tout l'hiver au fumier. Cette vache que le propriétaire n'aurait pas vendue pour \$60 l'automne dernier, fait pitié à voir.

Encore une fois, celui qui réussit à avoir un beau troupeau, est celui qui sait leur donner une nourriture convenable et des soins assidus. Il est toujours facile, à l'automne de se rendre compte de la quantité de fourrages que l'on a à disposer pour les animaux pendant le temps de la stabulation. Si la provision n'est pas suffisante à l'entretien des animaux que l'on veut garder, il est alors nécessaire d'en vendre un certain nombre pour ne pas les voir dépérir tout à la fois dans le cours de l'hiver.

Les animaux débiles

Dans toutes les étables, même les mieux tenues, il est bien rare de ne pas remarquer certains sujets faibles, débiles, et se laissant dépasser en croissance et en taille par leurs congénères. Certains sont atteints de maladies lentes comme la phthisie; d'autres éprouvent un arrêt de croissance sans cause connue. Une réforme immédiate doit être appliquée à tous ceux qui sont atteints de maladies organiques. Mieux vaut vendre à vil prix de tels animaux que d'essayer des traitements inefficaces et de perdre en les conservant une somme de nourriture supérieure en général à leur prix de vente. Il est donc d'une sage économie de s'en débarrasser le plus promptement possible.

Les autres ne sont pas dans le même cas, leur arrêt de développement tient en général à un état d'anémie qui, venue sans cause appréciable, empêche la parfaite assimilation des principes nutritifs. Leur estomac plus ou moins malade se trouve mal de la nourriture commune. Un régime spécial doit donc leur être appliqué.

Un moyen qui a toujours réussi à ceux qui en ont fait l'application consiste à introduire dans la ration

des farineux ou même des grains. Le seigle est la céréale qui donne les meilleurs résultats.

La préparation en est des plus simples; elle consiste à le faire bouillir dans quelques pintes d'eau de manière à en rendre tous les éléments parfaitement assimilables pour des estomacs délicats.

La quantité à donner par animal varie en raison de son état de faiblesse ou de sa grosseur. En général elle peut être entre quatre et huit pintes par jour. Grâce à ce régime, on voit bien des sujets débiles se rafraîchir et prendre un poil luisant. Leur appétit pour les fourrages revient; à la fin de la saison leur croissance reprend sa marche ordinaire, et leur taille se développe.

Les faits que nous signalons n'ont rien de nouveau. Ceux qui s'occupent de l'élevage des chevaux savent très-bien que le grain, l'avoine surtout, augmente la taille des poulains. En préconisant la même pratique pour le bœuf et les autres animaux, nous ne faisons qu'étendre l'application de ce principe élémentaire d'hygiène.

Culture des plantes mellifères

Nous empruntons à l'*American Bee Journal* les considérations suivantes sur la culture des plantes mellifères, telles que présentées à la convention annuelle des apiculteurs de l'Amérique Septentrionale, par M. Allen, apiculteur du Kentucky:

" Il n'est pas de sujet, dit-il, qui ait plus d'importance pour l'apiculteur et qui lui procure plus de plaisir, que l'étude des plantes mellifères de son canton. Peu importe que ces plantes croissent dans les jardins, dans les champs, dans les forêts ou sur le bord des chemins pourvu que les abeilles puissent y récolter du miel; car elles méritent dès lors d'attirer l'attention. La question du pâturage des abeilles est une de celle que devrait toujours étudier celui qui s'occupe d'apiculture, car, c'est de l'abondance et de durée des fleurs mellifères dans une localité que dépendent le succès ou l'insuccès de celui qui y établit un rucher."

Nous ne suivrons pas M. Allen dans la longue énumération qu'il fait des plantes mellifères spontanées du Kentucky en suivant l'ordre dans lequel elles fleurissent, nous nous contenterons de nommer celle à laquelle il donne la préférence: le trèfle blanc.

Passant ensuite aux plantes cultivées, soit pour la nourriture de l'homme, soit pour celle des animaux, qui offre en même temps une ample récolte aux abeilles, il dit:

" Si je ne peux recommander la culture de plantes qui n'auraient d'autre produit que le miel, il n'en est pas de même d'un grand nombre d'autres qui produisent en même temps, par leurs fruits ou leurs graines, des récoltes importantes, tant au point de vue de l'alimentation en général que de l'industrie. Le groseiller et le framboisier, par exemple, fournissent en outre du miel, des fruits délicieux. La culture du colza, du navet, du fraisier et du sarrasin rémunérerait également l'apiculteur qui l'entreprendrait en grand. Le trèfle blanc, qui comme plante mellifère ne le cède à aucune autre, est en outre un excellent fourrage, dont je recommande tout spécialement la culture. Les différentes espèces de moutardes

méritent encore d'être mentionnés au triple point de vue du miel, de la graine et du fourrage qu'elles donnent."

Il termine en recommandant à quiconque veut établir un rucher de toujours se préoccuper de la flore mellifère du canton où il veut l'installer, "car, dit-il, ni le travail ni l'habileté ne pourront suppléer à l'absence de fleurs mellifères, et ne recevront la récompense à laquelle ils ont droit."

Plantation de la racine de Consoude à feuilles rudes.

Nous empruntons à une circulaire publiée par MM. Ch. T. Côté & Cie., les renseignements suivants :

Plantes à racines.—Ces plantes doivent être mises dans la terre aussitôt qu'on les reçoit. Plantez à une distance de trois pieds en tous sens, ou un millier de plantes pour un quart d'arpent, mettez-les droites en rang. La meilleure manière de le faire est de creuser un sillon aussi profond que possible avec la charrue. Alors ôtez une pelletée de terre à tous les trois pieds au fond du sillon, et placez cette terre entre les trous, dans chaque trou mettez une pelletée d'engrais, ensuite recouvrez l'engrais avec une pelle, ramassant la terre des deux côtés, étant soigneux de laisser une marque droite au-dessus de l'engrais, de sorte qu'il n'y ait aucune difficulté de trouver l'engrais quand il faudra planter les plantes. Arrosez bien chaque plante aussitôt qu'elle est mise en terre, de manière que l'eau atteigne les racines. La terre doit être en bon état de culture et débarrassée de mauvaises herbes.

Racines.—Lorsque vous aurez reçu les racines, coupez les petites racines d'un demi pouce à un pouce de longueur ; on peut couper aussi les grandes de la même longueur et on peut les fendre en deux ou même en quatre. Les racines étant coupées placez-les à un pouce de distance dans une boîte remplie d'un mélange égal de sable et de terre limoneuse, la terre ayant une profondeur de 4 à 6 pouces. Couvrez ces boutures d'un pouce de terre avec le mélange ci dessus.

Si l'on possède des couches chaudes, des constructions de propagation, on s'en servira comme de raison ; mais nos directions sont pour ceux qui n'ont ni les unes ni les autres. La température doit être de 60° à 70°. Il faut regarder les boîtes tous les jours, donnant assez d'eau pour tenir le sol humide, mais pas mouillé ou boueux.

Une autre méthode pour faire pousser les racines est de faire un lit de bon engrais de cheval (qui se chauffera) d'une épaisseur de 8 pouces de niveau sur le haut et bien secoué ; alors plantez vos boutures, et recouvrez les d'un pouce de terre et de sable. La chaleur de l'engrais fera bientôt pousser les racines. Il faut prendre soin que la terre sur l'engrais ne se sèche pas trop. Si c'est le cas, la chaleur de l'engrais brûlera les racines. De cette manière on peut les faire croître à bonne heure au printemps. Les plantes doivent être ôtées de la serre-chaude ou des boîtes quand les feuilles ont un pouce au-dessus de la terre.

La culture de cette plante est ensuite bien simple. Gardez la terre bien nette jusqu'à ce qu'elle soit bien recouverte. En hiver on doit mettre une bonne quantité d'engrais sur les plantes tous les ans. Quand elles sont une fois reprises on n'a plus besoin de faire aucune dépense, excepté de cultiver quelquefois pour détruire les mauvaises herbes. Le meilleur moyen de le faire est de houer tous les trois rangs à mesure qu'on coupe le fourrage. La tige à fleurs doit être coupée la première année, les plantes croîtront alors plus vigoureusement.

On coupe le fourrage le plus aisément avec un couteau bien tranchant ou une faux, le plus proche de terre. On aura plus de profit à en cultiver un demi-arpent avec soin, que d'en planter un arpent et de mal le cultiver.

Quand vous voudrez en faire usage pour le fourrage d'hiver, coupez-en tous les deux mois, et faites les sécher en petits paquets, les retournant de temps en temps jusqu'à ce qu'ils soient secs.

On s'est donné beaucoup de trouble pour montrer la culture de cette plante et si vous suivez les directions vous serez étonnés de la magnifique récolte.

Direction No 2.—Lorsque vous recevrez les racines ou plantes mettez-les dans quelque endroit où elles se sécheront bien. Plantez-les ensuite dans un terrain plain de mauvaises herbes

avec peu d'engrais, et ne les arrosez pas lorsque vous les planterez, n'ôtez jamais les mauvaises herbes ensuite et ne mettez pas d'engrais, et étonnez-vous alors pourquoi les plantes ne croissent pas. Ce plan-ci coûte à peu près autant que l'autre, la différence dans les résultats est que le No 1, apporte le succès et une grande quantité de fourrage, le No 2 un affaiblissement des plantes, peu de fourrage et des malédictions sur les marchands de racines et leurs agents.

Faites votre choix.

Bibliographie.

Petit Recueil de Conseils et de prières à l'usage des enfants de la première communion;—1 vol. in-18, broché, 5 cents.—En vente à Montréal, chez MM. J. B. Rolland & Fils Libraires-Éditeurs, 12 et 14 Rue St. Vincent.

Le Petit Recueil de Conseils et de Prières s'adresse directement aux enfants qui chaque année, soit dans les paroisses, soit dans les pensionnats, sont admis à faire leur première Communion. Mais pour arriver jusqu'à eux, il se recommande d'une manière toute spéciale à la pieuse sollicitude de MM. les Curés, des mères chrétiennes, des catéchistes zélés, et de toutes les personnes qui dirigent la jeunesse.

Son but. Seconder la bonne volonté de l'enfant pendant qu'il se prépare à sa première Communion, et lui indiquer les moyens d'en conserver les fruits précieux, tel est le double but de ce Recueil. A cet effet, il contient : 1o. des prières spéciales, autrichiennes et bien choisies ; 2o. des Conseils pratiques et succincts lesquels sont ensuite développés et appliqués par qui de droit

Les Prophéties et les Evénements très-prochains, par M. l'abbé X. 1 vol in-18 broché à 10 cents.—En vente à Montréal, chez MM. J. B. Rolland & Fils, Libraires-Éditeurs, 12 & 14, rue St. Vincent.

On a tant abusé des prophéties, surtout dans ces derniers temps, qu'il semble qu'on ne puisse plus prononcer ce mot sans exciter le sourire. Cependant l'Esprit-Saint nous dit : *No méprisez pas les prophéties, examinez-les attentivement, afin de discerner les véritables. Prophetias nolite spernere, omnia probate : quod bonum est tenete.* (1 Thom. XX. 21.) Il ne faut donc pas croire toutes les prophéties, de même qu'il ne faut pas les rejeter toutes ; pas de crédulité exagérée et sans fondement d'une part ; pas de négation systématique de l'autre. Le démon, qui est le *singe de Dieu*, peut nous tromper par de fausses prophéties, comme il trompe par de faux miracles.

J'espère que le lecteur ne me blâmera pas non plus d'avoir composé ce petit écrit, qui a pour but de consoler quelques âmes, de les rassurer contre des craintes exagérées, et surtout de leur montrer Celui que Dieu nous enverra bientôt, le fils bien-aimé de son cœur, le sauveur de la France et le soutien de l'Eglise.

Choses et autres.

Papier monnaie " Dominion of Canada ".—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'avis suivant qui vient d'être publié dans tous les journaux canadiens : Des billets de \$2 " Dominion of Canada " du numéro 145,001 au numéro 146,000, et les billets de \$1 du numéros 355,001 au numéro 356,000, ne sont pas acceptables, vu que le Gouvernement refuse de les racheter, parce qu'ils font partie du lot de billets qui ont été volés, il y a quelques jours, au Bureau du Receveur-Général à Toronto. Il est donc important de ne pas prendre ces billets qui ne sont d'aucune valeur.

Prix des produits de la ferme.—Le beurre reste sans activité. Les belles qualités sont de vente lente tandis que les qualités communes et basses sont invendables. Les beurres de crémeries se vendent de 19 à 20 c. par livre. L'exportation pour l'Angleterre n'a pas encore repris d'activité, les avis ne sont pas fort encourageants et les frets ne sont pas assez fixés pour pouvoir baser un calcul ; aussi les acheteurs ordinaires pour les marchés anglais ne font que peu d'affaires.

Fronage. Les prix pour le fromage nouveau sont plus bas. Les arrivages de cette semaine sont de pauvre qualité, le fromage étant de mauvaise fabrication, les prix varient de 9 à 10 c. par livre.—*Le Moniteur du Commerce.*

RECETTES

Moyen pour empêcher le goût du bois de se communiquer.

Un vase neuf quelconque en bois, tel qu'une baratte, un seau, etc, communiquent ordinairement un goût désagréable à tout ce qu'ils contiennent. Pour faire disparaître cet inconvénient, il suffit d'échauffer d'abord le vase avec de l'eau bouillante, en y laissant refroidir cette eau; puis on fait fondre de la perlasse et du soda dans de l'eau tiède, en y ajoutant un peu de chaux, et on lave avec cette solution le dedans du vase; on l'échauffe ensuite de nouveau et on rince avec de l'eau froide. Au moyen de cette opération, la matière résineuse du bois se combine avec les alcalis et forme un composé qui n'est soluble que dans l'alcool. On trouve chez tous les marchands de la perlasse et du soda.

Pommade contre les gerçures des lèvres et des mains.

Faites fondre dans une casserole de faïence neuve, une livre de beurre frais et une demi-livre de cire vierge; laissez un peu cuire. D'autre part, faites chauffer, aussi dans un vase de faïence neuf, un demiard de bon vin rouge, et mêlez-le avec le beurre et la cire. Après un bon quart-d'heure de cuisson, laissez refroidir dans la casserole. Retirez ensuite la masse, enlevez les impuretés qui se sont ramassées au-dessus et au-dessous, faites-la refondre, écumez et conservez dans des pots.

VENTE PAR LE SHERIF

AMABLE BELANGER, père, rentier, de la paroisse de Saint-Antoine, Demandeur; contre SALOMON NADEAU, cultivateur, de la paroisse de Saint-Honoré, Défendeur:

Une terre ou plutôt possession qu'il a d'une terre sise et située en le township Armand, dans le comté de Témiscouata, entre le chemin neuf et le vieux chemin de Témiscouata, étant le côté sud du lot No. 74, du rang A, contenant deux arpents, quatre perches et treize pieds de front sur environ vingt-huit arpents de profondeur; tenant au nord-est au vieux chemin, et au sud-ouest au chemin neuf, joignant au nord à Ferdinand Morin, et au sud au dit Ferdinand Morin—avec une maison et autres bâtisses dessus construites.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Témiscouata, en la paroisse de l'Isle-Verte, le VINGT-SEPT-IEME jour de MAI prochain, à DIX heures avant-midi.

F. A. SIROIS,

Sherif

INSTRUMENTS ARATOIRES A VENDRE.

Charrues de différents modèles et de différents prix. Trains auxquels on peut attacher toutes sortes de charrues, cultivateurs et des arrache-patates.

Herses circulaires faisant deux fois plus d'ouvrage que les autres.

Herses en fer, en trois et quatre sections.

Semoir Vessor, avec herses, rouleau et appareils pour semer la graine de mil.

Cultivateurs à un ou deux chevaux, ainsi que sareleurs pour jardins, et leurs accessoires.

Faucheuses, les célèbres "Toronto" de Whiteley.

Moissonneuses, "Toronto," de Whiteley, Fanenses, à un cheval.

Barattes, de Blanchard.—Manipulateur mécanique pour travailler le beurre.

Arrache-souche.—Cribles ordinaires.—Cribles pour séparer toutes espèces de grains.

Semoirs à graines de jardin.—Charrettes à foin.—Tombeaux écossais.—Camion de Magasin.—Brouettes.—Houe ou pelle à cheval.—Laveuses de toutes espèces.—Tordeuse.—Presse à foin, etc., etc.

Assortiment complet de pièces *extras* à la disposition de ceux qui ont des réparations à faire à leurs machines.

Catalogues envoyés gratis.

S'adresser à

MM. CHS. T. COTÉ & CIE.,
30, rue St-Paul et 32, rue St-Audré, Québec.



CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS, adressées au Maître Général des Postes, seront reçues, à OTTAWA, jusqu'à MIDI,

VENDREDI, LE 17 JUIN,

prochain, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, dans chaque cas, entre les places ci-dessous mentionnées, à partir du 1er OCTOBRE 1881.

CHICOUTIMI et ROBERVAL, trois fois par semaine;

CHICOUTIMI et la BAIE SAINT-PAUL, six fois par semaine, durant neuf mois de l'année;

GASPÉ BASSIN et GRANDE GREVE, trois fois par semaine;

MURRAY BAY et QUÉBEC, six fois par semaine, durant neuf mois de l'année, et trois fois par semaine, du 1er juin au 1er septembre de chaque année;

MURRAY BAY et TADOUSAC, trois fois par semaine.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés relativement aux conditions des contrats projetés seront en vue aux Bureaux de Poste ci-dessus mentionnés et aux bureaux intermédiaires, ou au bureau du sous-igné, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumissions.

WILLIAM G. SHEPPARD,

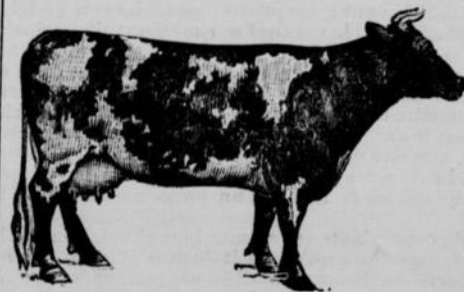
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 2 mai 1881.

DEMANDE D'EMPLOI COMME MEUNIER

Un meunier de haute recommandation et pouvant fournir les meilleurs certificats de capacité et d'honnêteté, ayant pratiqué trente-six ans, et se trouvant sans emploi dans le moment, désirerait avoir un bon moulin à farine à la part.

S'adresser sur les lieux à WM. DUMAS, marchand, de St-Roch des Aulnaies.



CENDROUYONNE.

A VENDRE

Bétail Ayrshire, Cochons Berkshire, races pures,
S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,
16, Rue St-Jacques, Montréal.

TERRES A VENDRE

Une magnifique terre située à quelques arpents au sud-ouest du Quai de Rimouski, contenant 2 arpents et quelques perches de front sur 42 de profondeur, avec circuit d'une quinzaine d'arpents au bout, bien bâtie de grange, maison et autres bâtisses.—Aussi: une terre à bois au 4e rang.—Conditions très-libérales et possession immédiate.

S'adresser à J. ELZ. POULIOT, avocat, RIVIERE-DU-LOUP, ou à EDOUARD POULIOT, RIMOUSKI.

5 avril 1881.

CENDROUYONNE
Est la mère du
TAUREAU FRONTENAC
qui a en le premier prix
A L'EXHIBITION DE LA PENINSULE
A MONTREAL, EN 1880.
Comme AYRSHIRE de 2 ans.